

Quoi de neuf ? La politique vaccinale pour les enfants et les adolescents

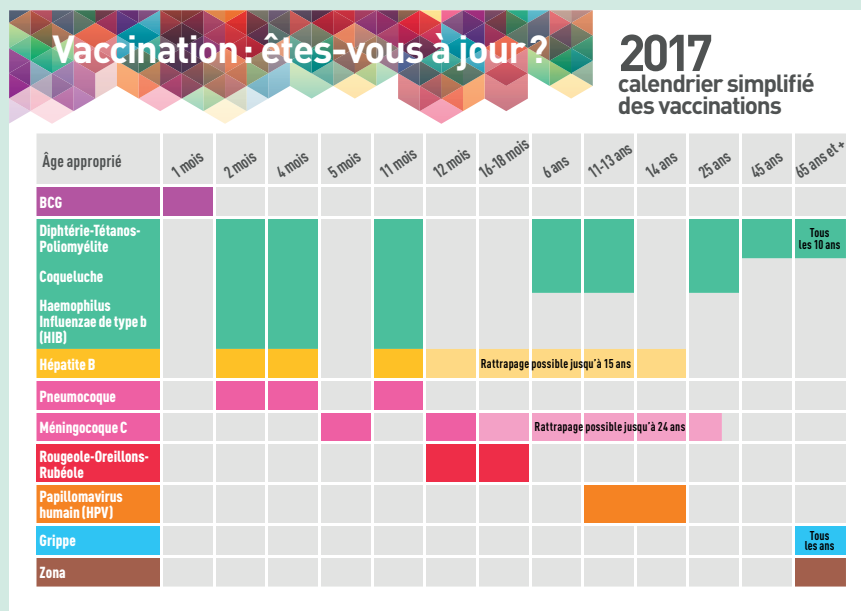
Pays des premiers grands vaccinateurs – Pasteur, Calmette –, la France devient un des pays les moins bien vaccinés d'Europe, et les vaccinations y font l'objet de nombreux débats.

La politique vaccinale est une compétence d'État; c'est le ministre de la Santé qui arrête et publie le calendrier vaccinal chaque année sur avis de la commission technique de vaccination placée sous l'autorité de la HAS et cela depuis 2017 (anciennement par le HCSP). Parallèlement, l'agence Santé publique France mesure la couverture vaccinale.

Aujourd'hui chez les enfants et les adolescents, trois vaccins sont obligatoires depuis la première moitié du xx^e siècle : contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite; les autres vaccins recommandés sont contre la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae* de type b, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le pneumocoque, le méningocoque C (au total onze vaccins).

Une couverture vaccinale préoccupante

Actuellement, pour la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, les infections à *Haemophilus influenzae* de type b, la poliomyélite et la coqueluche, la couverture est bonne : elle est de 95 % chez les enfants âgés de 24 mois. La couverture pour la vaccination contre l'hépatite B est en progrès mais toujours insuffisante, particulièrement chez les adolescents : 78 % pour les enfants de 2 ans et 51 % pour ceux de 6 ans, 43 % chez les adolescents. Chez les enfants âgés de 24 mois nés en 2012, la couverture vaccinale rougeole, oreillons, rubéole (ROR, deux doses) reste insuffisante (72 %), de même chez les adolescents de 15 ans (70 %) et cela en dépit de messages sanitaires incitatifs après les épidémies de rougeole de 2008 à 2012. La vaccination contre le méningocoque C, recommandée depuis 2010, est en progression chez les jeunes enfants (10 % de 1 à 4 ans et 31,7 % de 5 à 14 ans par rattrapage vaccinal), mais elle reste très insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes (10,5 %). C'est pourtant dans cette dernière classe d'âge qu'on enregistre un quart des cas de méningite de ce type. S'agissant de la vaccination contre



les papillomavirus humains oncogènes, la couverture est très insuffisante et en régression (lire l'encadré p. 44).

Face à la suspicion des Français à l'égard des vaccinations, une concertation citoyenne a été conduite en 2016 sur la mauvaise couverture vaccinale surtout chez les adolescents et sur la recrudescence de certaines maladies parfois graves, telles que la rougeole, chez les jeunes ou à l'âge adulte, sur le risque de méningites, d'hépatites, ou de cancers liés au virus HPV. Le dispositif, composé de deux enquêtes d'opinion, d'un jury citoyen, d'un jury de professionnels et enfin d'un espace Internet participatif, a permis d'aboutir à un rapport de consensus, dont la conclusion est la suivante : même si l'objectif ultime à atteindre est la levée de toute obligation vaccinale laissant aux personnes un choix éclairé, au vu du contexte actuel il paraît impératif de réaffirmer le bien-fondé des vaccinations. En conséquence, le Comité technique des vaccinations préconise un élargissement temporaire du caractère obligatoire

des vaccins recommandés de l'enfant, assorti de leur gratuité et d'une clause d'exemption.

Une obligation temporaire de vaccination à partir de 2018

C'est en s'appuyant sur ces travaux, et en dénonçant le système peu compréhensible qui fait cohabiter, sans raison sanitaire, des vaccins obligatoires et des vaccins recommandés, que la ministre de la Santé a déclaré vouloir établir, à partir de 2018, une obligation de vaccination, limitée dans le temps, pour les onze valences de vaccinations du nourrisson. ■

RÉFÉRENCES

Données sur la couverture vaccinale, Santé publique France : <http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Couverture-vaccinale>

Avis d'expertise sur les vaccinations : <http://www.hcsp.fr/Explore.cgi/AvisRapports>

Rapport de la concertation citoyenne sur la vaccination (novembre 2016) : <http://concertation-vaccination.fr/la-restitution/>